

Les conditions de détention

Jeudi 2 juin 2022 de 17 heures à 19 heures

Grand'Chambre de la Cour de cassation

Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1er









PROGRAMME

16h45 - 17h00 Accueil des participants

17h00 - 17h35 Les exigences du droit de la Convention européenne des droits de

l'homme et du droit de l'Union européenne, à la lumière des

expériences comparatives

Tony MARGUERY,

Avocat au barreau de Draguignan, docteur en droit, enseignant invité à l'université

d'Utrecht (Pays-Bas)

17h35 - 18h10 La jurisprudence française

Sandrine ZIENTARA-LOGEAY,

Avocate générale à la chambre criminelle de la Cour de cassation

18h10 - 18h45 Approche critique du droit positif

Muriel GIACOPELLI,

Professeure à l'université Aix-Marseille

18h45 - 19h00 **Echanges**

Demande d'inscription par mail pour assister à la conférence en présentiel : colloque.parquet.courdecassation@justice.fr

Ce colloque est également à suivre en direct sur la page du site internet de la Cour de cassation dédiée aux directs, à l'adresse qui sera communiquée.

Le visionnage du direct n'est pas possible via le navigateur Internet Explorer, nous vous invitons donc à utiliser Mozilla Firefox.

Si vous disposez de l'application <u>Twitter</u>, <u>Facebook</u> ou <u>Youtube</u> sur votre smartphone, vous pouvez également suivre ce direct via les comptes officiels de la Cour de cassation.